

Challenge à l'ère du numérique : solidarité et action humanitaire via le digital en faveur des populations migrantes subsahariennes marginalisées au Maroc

Challenge in the digital era: digital solidarity and humanitarian action for marginalized sub-Saharan migrants in Morocco

BAKRIM Sanaa

Doctorante

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat

Université Mohammed V de Rabat

Sciences de l'information et de la communication

Langues, Traduction, Communication et Culture (LT2C)

Maroc

Date de soumission : 14/08/2024

Date d'acceptation : 09/09/2024

Pour citer cet article :

BAKRIM. S (2024) « Challenge à l'ère du numérique : solidarité et action humanitaire via le digital en faveur des populations migrantes subsahariennes marginalisées au Maroc », Revue internationale du chercheur « Volume 5 : Numéro 3 » pp : 1172-1194

Résumé

Dans cet article, nous explorons les défis majeurs auxquels sont confrontés les migrants subsahariens en situation précaire au Maroc, en soulignant l'importance des actions humanitaires pour améliorer leurs conditions de vie. Qu'ils soient en transit ou cherchent à s'établir durablement, ces migrants font face à des situations administratives complexes qui nécessitent une attention accrue. Depuis 2013, sous l'initiative de Sa Majesté Mohammed VI, le Maroc a mis en place une politique migratoire proactive visant à offrir un environnement plus sûr et stable. Cependant, notre étude révèle un manque notable de soutien numérique adapté pour ces migrants, indiquant un besoin urgent d'interventions ciblées. Nous avons basé notre recherche sur une méthodologie qualitative, comprenant des entretiens avec 400 participants, dont 300 hommes et 100 femmes. Cette analyse approfondie nous a permis de comprendre les défis spécifiques liés à la gestion des risques sociaux auxquels ces populations sont confrontées. En mettant en évidence les insuffisances des politiques actuelles, notre étude souligne l'importance de renforcer les actions humanitaires et d'améliorer la gestion des risques sociaux pour mieux soutenir les migrants les plus vulnérables.

Mots clés : Action humanitaire ; gestion des risques ; migration ; digitale ; protection sociale.

Abstract

In this article, we explore the major challenges faced by sub-Saharan migrants in precarious situations in Morocco, highlighting the importance of humanitarian actions to improve their living conditions. Whether they are in transit or seeking to settle permanently, these migrants face complex administrative situations that require increased attention. Since 2013, under the initiative of His Majesty King Mohammed VI, Morocco has implemented a proactive migration policy aimed at providing a safer and more stable environment. However, our study reveals a significant lack of tailored digital support for these migrants, indicating an urgent need for targeted interventions. Our research is based on a qualitative methodology, including interviews with 400 participants, of which 300 are men and 100 are women. This in-depth analysis allowed us to understand the specific challenges related to the management of social risks faced by these populations. By highlighting the shortcomings of current policies, our study emphasizes the importance of strengthening humanitarian actions and improving social risk management to better support the most vulnerable migrants.

Key words: Humanitarian action; Risk management; migration ; Digital ; Evolution.

Introduction

Cet article scientifique examine la situation des migrants subsahariens vivant dans des conditions de précarité et d'incertitude. Indépendamment de leur statut migratoire, il est essentiel de reconnaître leur vulnérabilité et de promouvoir des actions humanitaires pour améliorer leur bien-être. Cette étude met en évidence les défis et les souffrances vécus par ces individus déracinés, tout en explorant des solutions pour leur assurer un avenir plus stable.

Au fil du temps, de profonds changements politiques, économiques, sociaux et démographiques ont transformé de nombreuses régions du monde. Actuellement, le Maroc s'affirme comme l'une des principales plaques tournantes de la migration à l'échelle mondiale, accueillant des flux de migrants en provenance des pays subsahariens (Khachani, 2019). Depuis le début des années 2000, le Maroc est devenu non seulement un point de départ ou de transit, mais aussi un lieu d'accueil et d'installation pour ces migrants. En effet, une majorité de ces migrants perçoivent le Royaume du Maroc comme un pays de résidence, contre 32 % qui le considèrent comme un pays de transit (Benjelloun, 2019).

Il est à noter que La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 a établi les droits économiques et sociaux comme des droits fondamentaux, et leur intégration ultérieure dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966 leur a conféré un statut juridique contraignant (Assemblée générale des Nations unies, 1948). Le respect de ces droits revêt ainsi une importance cruciale et constitue une obligation pour la communauté internationale.

L'action humanitaire envers les migrants subsahariens en situation précaire repose sur des principes fondamentaux intrinsèquement liés à la condition humaine, tels que la dignité humaine, la non-discrimination et l'accès aux droits fondamentaux, qui sont des piliers essentiels de toute intervention. Cependant, ces actions ne sont pas menées isolément ; elles s'inscrivent dans un cadre de solidarité internationale. Ce réseau de solidarité joue un rôle central dans la mise en place d'un système de soutien capable de répondre aux besoins urgents de ces migrants vulnérables (Lord Alexander Dundee et al., 2021).

Dans ce cadre, nous soulignerons que l'engagement humanitaire transcende les frontières nationales. Les limites géographiques ne devraient pas définir la portée de l'aide et des secours fournis. En effet, les efforts combinés des organisations humanitaires et des gouvernements devraient collaborer activement pour assurer un accès équitable à l'aide humanitaire, quel que soit le statut administratif des migrants. L'humanité reste au cœur de ces actions, et c'est dans

cet esprit que la mise en place d'une plateforme coordonnée et inclusive pourrait s'avérer indispensable. Celle-ci pourrait servir de catalyseur à des interventions efficaces, garantissant que les ressources et le soutien parviennent à ceux qui en ont le plus besoin, quel que soit leur lieu de résidence temporaire. Aussi, il importe de comprendre que les migrants, quels que soient leur origine ou leur statut administratif, sont des individus à la recherche de meilleures conditions de vie et d'opportunités (Bakrim, 2023). Dans cet esprit, il est essentiel non seulement de s'engager dans des réponses d'urgence, mais aussi de promouvoir des solutions durables qui favorisent leur intégration et leur bien-être à long terme, car Il est fréquent que les migrants fuient des situations difficiles dans leur pays d'origine et aspirent à un niveau de vie décent et adéquat (pourquoi les migrants quittent-ils leur pays ? - La Cimade, 2023).

Par conséquent, nous devons reconnaître que chaque migrant aspire à la dignité et au respect, et que nos actions humanitaires et nos efforts d'adaptation doivent refléter cette aspiration fondamentale. Notre analyse se concentre sur l'impact des politiques de gestion des risques et de protection sociale sur les populations vulnérables. Elle met en évidence la manière dont ces mécanismes contribuent à surmonter les défis de la pauvreté et à renforcer la résilience. La méthodologie de notre étude est qualitative, reposant sur des entretiens individuels avec des migrants originaires d'Afrique subsaharienne en situation irrégulière. Nous visons à évaluer les besoins et les résultats à partir de leurs témoignages afin d'améliorer nos interventions adaptées à cette population. Dans ce cadre, nous exposerons les différentes lignes d'action qui ont été définies :

La situation de précarité et de vulnérabilité des migrants originaires d'Afrique subsaharienne : Particulièrement vulnérables, leurs conditions de vie sont difficiles et ils souffrent souvent d'insécurité alimentaire.

La protection et la gestion des risques sociaux : La gestion des risques et la protection sociale illustrent comment ces mécanismes peuvent aider les populations vulnérables à surmonter la pauvreté. À ce titre, la « théorie du risque » souligne l'importance de stratégies appropriées pour gérer les risques et renforcer la résilience des individus.

Les dispositifs étatiques - Le cas du Maroc : Cette section explore les mesures prises par les États pour réduire la privation des droits sociaux et économiques des migrants, avec un accent particulier sur les initiatives menées par le Maroc.

Les résultats des entretiens : Les résultats d'entretiens directs avec des populations migrantes subsahariennes offrent un aperçu concret de leurs expériences et de leurs besoins, permettant de mieux comprendre leurs réalités quotidiennes.

L'analyse comparative internationale : Une comparaison des programmes liés à la migration à l'échelle internationale est effectuée, en utilisant une étude comparative pour identifier les meilleures pratiques.

Le dispositif d'intégration numérique : Nous proposons le lancement d'une initiative innovante : la création d'une plateforme numérique pour favoriser l'intégration des migrants subsahariens en situation non régularisée dans la région de Rabat-Salé-Kénitra.

1. Précarité alimentaire, conditions de vie difficiles et vulnérabilité des corps

Selon une enquête publiée en 2023 (Delescluse, 2023), de nombreux migrants originaires de la Côte d'Ivoire rapportent que leur expérience au Maroc a été marquée par un choc violent. Effectivement, les ressortissants ivoiriens vivant à Rabat ont traversé des périodes difficiles et éprouvantes, où les besoins fondamentaux tels que la nourriture, le logement et la sécurité n'étaient pas assurés. D'après les discours recueillis lors de l'enquête auprès des Ivoiriens résidant dans le douar Doum, ces moments de privation totale étaient d'autant plus perturbants qu'ils ne les avaient pas anticipés, la plupart d'entre eux ayant envisagé de venir au Maroc y travailler. De plus, la fragilité due aux revenus exerce une pression considérable sur leur quotidien. En effet, tous les participants à l'enquête partagent des récits de périodes de grande précarité au cours de leur première année au Maroc. Ils désignent ces moments significatifs ou cruciaux comme d'« événements marquants », à l'instar de Michèle Leclerc-Olive (Leclerc-Olive, 2009) :

« Les événements marquants sont les points nodaux de l'expérience biographique : c'est au moment où les représentations incorporées de soi, de la société et du monde sont bousculées que le sujet s'interroge, interprète, tente de produire un sens, de nouvelles représentations [...]. Il crée de multiples dissonances : cognitive – il donne à penser –, affective (voire physique) – il peut faire souffrir – et morale – on s'interroge sur l'injuste de la situation. »

Au cœur de ces périodes de fragilité, émerge un « événement marquant » dont le manque de nourriture. Pour l'illustrer, un Camerounais nous a raconté qu'il avait pleuré comme un enfant lorsqu'il s'était retrouvé seul dans sa chambre pendant six mois. La nuit, dans le quartier J5 de Rabat, il partageait une pièce de quinze mètres carrés avec sept autres personnes : « Il n'y avait

pas d'espace ! Le matelas, tout était collé. Et quand tu dors, tu adoptes une position, si tu te mets sur le dos, tu restes ainsi jusqu'à... tu ne peux pas te tourner ! C'est comme dans une boîte de sardines ! » L'analogie avec une boîte de sardines met en évidence de manière saisissante les stratégies d'adaptation du corps à un espace exigu, où le corps devient un objet devant occuper le moins de place possible (Delescluse, 2023).

1. 1. Analyse sociologique et juridique des enjeux de l'intégration des migrants subsahariens au Maroc

D'après le sociologue Émile Durkheim, l'intégration pourrait être expliquée par trois éléments significatifs d'un véritable processus d'intégration sociale sont : la solidarité, la cohésion et l'interdépendance, c'est autour de l'ouverture (accueil, respect) sur l'autre (l'immigré, l'étranger, le différent). Donc l'intégration suppose le partage d'un certain nombre de valeurs fondamentales (Rhein, 2002).

Selon Laetitia Van Eekhoud, 2006 *« l'intégration exprime davantage une dynamique d'échange, dans laquelle chacun accepte de se constituer partie d'un tout où l'adhésion aux règles de fonctionnement et aux valeurs de la société d'accueil, et le respect de ce qui fait l'unité et l'intégrité de la communauté d'interdisent pas le maintien des différences »* (Laetitia Van Eekhoud, 2006).

En réponse aux différentes difficultés d'intégration éprouvées par les migrants subsahariens en situation irrégulière dans le pays d'accueil, notamment au Maroc, les problèmes d'accès au droit à la sécurité sociale ou au logement se révèlent donc être en contradiction avec les articles 27 et 28 (sécurité sociale et accès aux soins de santé) ainsi que l'article 61 (accès au logement) de la Convention sur les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille. Cette situation reflète l'absence d'une politique réelle d'insertion des migrants et de leurs familles en matière de logement, de santé, de scolarisation des enfants, de formation et d'emploi (EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains, 2015).

Cette situation explique que ces migrants en situation irrégulière se retrouvent souvent en errance dans les rues des villes, vivant dans la précarité économique et sociale. Les appartements et chambres loués par des migrants originaires de l'Afrique subsaharienne étant généralement destinés à des locataires provisoires. L'immigré est dès lors perçu comme n'ayant qu'un droit temporaire à l'accès au logement, vivant ainsi avec des voisins provisoires, dans un logement provisoire (Association marocaine d'Études et de Recherche en Migrations, 2008).

1.1.1 Enjeux et perspectives de la gestion du risque et de la politique de protection sociale : Défis et perspectives

De ce fait, le concept de protection sociale est défini comme l'ensemble des politiques publiques visant à : i) aider les individus, les familles et les populations à gérer les risques, et ii) fournir un soutien spécifique aux personnes en situation d'extrême pauvreté (Banque mondiale, 2000). Dans cette perspective, il importe :

- De concevoir la protection sociale non seulement comme un filet de sécurité, mais aussi comme un outil permettant aux personnes les plus vulnérables de sortir de la pauvreté ou de trouver un emploi rémunérateur (Banque mondiale, 2000).
- D'envisager la protection sociale comme un investissement dans le capital humain, en veillant à ce que les plus défavorisés aient accès aux services sociaux essentiels, tout en évitant l'exclusion sociale et les stratégies de survie préjudiciables (Banque mondiale, 2000).
- De focaliser sur les causes profondes de la pauvreté plutôt que sur ses symptômes, en offrant aux populations vulnérables des opportunités plus lucratives et en réduisant leur dépendance à l'égard des mécanismes informels de gestion des risques (Banque mondiale, 2000).
- D'admettre que moins de 25 % de la population mondiale bénéficie de programmes formels de protection sociale, que moins de 5 % peuvent gérer efficacement les risques avec leurs propres ressources, et que de nombreux pays ne disposent pas des fonds nécessaires pour réduire la pauvreté par le biais de transferts (Banque mondiale, 2000).

1. 1. 2. Théorie de la gestion des risques : Fondements et implications

Le principe de la gestion sociale des risques repose sur l'idée que les individus, les familles et les communautés sont confrontés à différents types de risques, qu'ils soient naturels (comme les catastrophes) ou humains (comme le chômage). En effet, le risque peut aggraver la pauvreté. Les populations pauvres, souvent plus vulnérables et ayant un accès limité aux outils de gestion des risques, ont besoin d'accéder aux mécanismes de protection sociale pour réduire leur vulnérabilité et améliorer leur situation. Il est crucial de trouver un équilibre entre les systèmes informels, marchands et publics, ainsi qu'entre les différentes stratégies de gestion des risques (Banque mondiale, 2000). À cet égard, le rapport sur le développement dans le monde 2000/01 insiste sur l'importance de la gestion des risques pour les pauvres et sur la nécessité de leur

donner les moyens d’agir et de créer des opportunités. Cette gestion des risques va au-delà de la protection sociale traditionnelle et intègre les politiques macroéconomiques, une gouvernance efficace et un accès adéquat à l’éducation et aux soins de santé. Elle souligne les mécanismes informels et de marché et leur impact sur le développement économique et social (Banque mondiale, 2000).

1. 2 Les initiatives de l’État pour répondre à la privation des droits socio-économiques des migrants : Le cas du Maroc

Les principales lignes d’action adoptées par le Maroc pour soutenir les migrants incluent :

- **La santé** : La garantie d’un accès équitable aux soins de santé pour tous, y compris les immigrés et les réfugiés résidant au Maroc, constitue l’une des priorités de la politique du Royaume (ou gouvernementale). Il est important de veiller à ce que les immigrés aient accès aux soins médicaux dans les mêmes conditions que les citoyens marocains. Pour ce faire, nous nous appliquons à coordonner étroitement les actions des associations actives dans le domaine de la santé, afin d’optimiser les ressources et de fournir des services de qualité à l’ensemble des résidents (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l’Étranger et des Affaires de la Migration, 2018) (Escoffier et al., 2008).
- **Le logement** : Toute personne jouit d’un droit fondamental, à savoir le droit à un logement adéquat. Le Maroc s’est engagé à soutenir le droit au logement des migrants légaux et des réfugiés, en veillant à ce qu’ils bénéficient des mêmes conditions que les citoyens marocains. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place des politiques et des mesures visant à garantir l’accès à un logement approprié pour tous, quel que soit leur statut (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l’Étranger et des Affaires de la Migration, 2018) (EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains, 2015).
- **L’assistance sociale** : Dans leur installation dans un nouveau pays, les immigrés sont souvent confrontés à des problèmes juridiques complexes. Nous nous engageons à fournir une assistance juridique aux immigrants, afin de les aider à comprendre leurs droits et à s’orienter dans le système juridique. En outre, nous allons œuvrer à l’intégration des migrants dans les programmes de solidarité et de développement social

existants, en reconnaissant que la diversité de notre société est une richesse qu'il convient de célébrer et de soutenir (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018) (EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains, 2015).

- **La formation professionnelle :** Il est essentiel d'investir dans l'éducation et la formation professionnelle des immigrants pour leur permettre de contribuer pleinement à notre société. Nous nous engageons à veiller à ce que les immigrants aient un accès équitable à la formation professionnelle, afin de les préparer à des emplois stables et bien rémunérés. En outre, nous nous efforcerons de faciliter l'intégration professionnelle des immigrants en situation légale, en reconnaissant que leur réussite renforce notre économie dans son ensemble (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018) (EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains, 2015).
- **L'emploi :** Le gouvernement reconnaît que l'accès à un emploi décent est un élément clé de l'intégration et de l'autonomie des immigrés légaux. Dans cette optique, nous mettrons en place des mesures pour faciliter l'accès à l'emploi des immigrés légaux. Nous encouragerons également la création d'entreprises par les immigrants légaux, reconnaissant leur potentiel en tant qu'entrepreneurs et moteurs de la croissance économique. En outre, nous nous efforcerons de répondre aux besoins spécifiques en matière de main-d'œuvre, en reconnaissant la précieuse contribution des immigrants à notre économie (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018) (EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains, 2015).
- **La coopération et les partenariats internationaux :** Nous considérons que la valeur de la coopération internationale est fondée sur le partage des responsabilités. Nous nous efforcerons de renforcer nos partenariats avec d'autres nations et organisations afin de relever efficacement les défis de l'immigration. Notre engagement à favoriser le concept de la coopération au développement vise à créer des opportunités dans les pays d'origine des immigrés, réduisant ainsi les pressions migratoires. Nous encourageons également la coopération scientifique et technique afin de promouvoir l'échange d'idées et de

bonnes pratiques dans la gestion des questions sociales et économiques liées à l'immigration (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018) (EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains, 2015).

- **Le cadre réglementaire et contractuel** : Nous croyons en l'égalité des droits pour tous, y compris pour les apatrides qui peuvent être particulièrement vulnérables. Nous reconnaissons leur statut et veillerons à ce qu'ils bénéficient de la protection et des droits fondamentaux auxquels ils ont droit. Nous mettrons également notre cadre conventionnel national en conformité avec les normes internationales en ce qui concerne les droits socio-économiques des travailleurs immigrés. Il s'agira notamment de faciliter la mobilité et le retour volontaire des immigrants grâce à la transférabilité des droits de sécurité sociale. Enfin, nous nous engageons à moderniser notre cadre réglementaire national afin qu'il reflète les valeurs d'équité, de dignité et de respect de tous les résidents (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018) (EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains, 2015).

1.3 Cadre juridique et application réelle :

Tableau N°1 : Cadre juridique et application réelle

Cadre juridique et application réelle (FIDH & GADEM, 2015) (L'Association marocaine des droits humains, s. d.).	
Cas de l'UE	Cas du Maroc
• La Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH) et le Comité européen des droits sociaux (CEDS) reconnaissent aux migrants habitant sur le territoire d'un État contractant un ensemble de droits économiques et sociaux ; • La CrEDH a récemment indiqué qu'au vu de la situation vulnérable dans laquelle se trouvent les migrants irréguliers et les réfugiés, le fait que les États ne prennent pas de mesures pour alléger les souffrances de ces personnes engendrées par leurs conditions de vie extrêmement mauvaises pouvait s'analyser en un traitement inhumain ou dégradant. En outre, les non - nationaux doivent bénéficier du droit à un logement décent, à la santé, à l'instruction et au travail ; • Les législations nationales relatives à l'accès aux soins gratuits, à l'éducation et aux services sociaux pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants, y compris ceux en situation irrégulière, sont très diverses à l'échelle européenne (FIDH & GADEM, 2015) (L'Association marocaine des droits humains, s. d.).	• La Constitution marocaine énumère dans son article 31 les garanties des droits économiques et sociaux de l'État, en les limitant toutefois à ses propres citoyens ; • Les droits inscrits dans les textes ratifiés par le Maroc ne sont pas pleinement appliqués, illustrant une réticence à reconnaître les droits socio-économiques des étrangers sur son territoire. • Il existe une disparité du cadre juridique pour différentes catégories d'étrangers (migrants avec ou sans titre de séjour, diverses catégories professionnelles de travailleurs migrants, réfugiés statutaires et demandeurs d'asile). • Le système de régularisation vise à permettre à un plus grand nombre d'étrangers d'obtenir le droit de séjour et de bénéficier des droits économiques et sociaux. • La sensibilisation des acteurs institutionnels et de la société civile aux

• La majorité de ces organismes ont donc indirectement établi le droit des migrants à un niveau de vie adéquat.	potentialités et aux réalités de la migration est insuffisante • Absence de cohérence du droit marocain avec les conventions (FIDH & GADEM, 2015) (L'Association marocaine des droits humains, s. d.).
---	---

Source : auteure

1.4 Vers une réforme juridique pour la protection des migrants : Un engagement du Maroc pour les droits de l'homme

Dans ce cadre, Le Maroc adopte une vision ambitieuse visant à établir des procédures transparentes pour garantir la protection des immigrés, des victimes et des personnes vulnérables. Cette démarche a pour objectif de combler les lacunes juridiques en proposant des solutions qui respectent pleinement les droits de l'homme. Toutefois, le dispositif juridique actuel en matière d'immigration n'est pas suffisamment orienté vers une approche fondée sur le « droit ». Il s'avère donc nécessaire de revoir les Codes et les réglementations en vigueur, y compris le Code du travail et le Code électoral (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018 ; EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains, 2015).

Aussi, l'adoption d'un cadre législatif et réglementaire mondial doit être accompagnée de mesures opérationnelles pour renforcer la lutte contre la discrimination et garantir le respect des droits de l'homme pour les migrants (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018). Pour que cette stratégie nationale réussisse, il est toutefois nécessaire de répondre aux quatre défis majeurs qui concernent à la fois les migrants, la société marocaine et l'État, à savoir :

- **Des enjeux humanitaires** : Parmi les questions humanitaires liées à la migration, il convient de respecter les droits de l'homme, de promouvoir des conditions de vie dignes, de lutter contre la discrimination, de gérer la sécurité et la stabilité des flux migratoires, et de combattre la traite des êtres humains. L'objectif global étant d'adopter une approche humanitaire et fondée sur les droits de l'homme en matière de migration

(ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018).

- **Des enjeux d'intégration** : Promouvoir l'intégration culturelle, rendre plus facile l'accès aux services de santé, à l'éducation, au logement et à l'emploi est primordial. Ces éléments jouent un rôle fondamental dans la création d'une base stable pour l'intégration économique et sociale. La communication et la sensibilisation sont essentielles pour élargir les perspectives sur ces problèmes et encourager l'acceptation mutuelle entre les populations d'accueil et les migrants (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018).
- **Une approche holistique** : Ces enjeux relèvent d'une approche holistique pour traiter les problématiques complexes de l'immigration. Dans ces conditions, le Maroc s'efforce de créer un environnement où les droits fondamentaux de chaque individu sont protégés, définissant leur statut, origine ou parcours migratoire. L'adoption d'une approche basée sur les droits de l'homme et l'intégration renforce non seulement la cohésion sociale, mais aussi le potentiel économique et culturel du pays (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018).
- **Des enjeux de politique étrangère et de coopération** : Pour une mise en œuvre réussie de cette stratégie nationale, il est crucial de relever les défis de politique étrangère et de coopération. Cela implique le respect des conventions internationales et le renforcement de la coopération, en particulier avec les pays d'Afrique subsaharienne. Du point de vue économique, la stratégie vise à attirer des talents dans les secteurs en déficit, à stimuler les investissements étrangers, à promouvoir le tourisme et à soutenir le développement international des entreprises marocaines (ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018).

Le Maroc s'engage donc fermement sur une voie qui non seulement protège les droits des migrants, mais contribue également au développement global du pays, tout en favorisant la coopération internationale et en renforçant sa position sur la scène mondiale (ministre délégué

auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, 2018).

2. Méthodologie

La méthodologie de notre enquête est de nature qualitative et repose sur des entretiens individuels recueillis auprès de migrants originaires de l'Afrique subsaharienne en situation irrégulière. Les personnes ciblées par notre collecte de données sont donc des migrants en situation de séjour illégal. L'objectif de notre analyse étant d'évaluer les résultats des différentes facettes étudiées, afin de mieux répondre aux besoins identifiés au sein de cette population. En effet, la démarche qualitative est particulièrement adaptée pour cette recherche, car nous cherchons à comprendre les trajectoires et les modalités d'insertion socio-économique des migrants non régularisés.

Nous visons également à recueillir leur point de vue sur les questions liées à leur situation sociale et économique. Enfin, nous souhaitons inclure les perspectives des acteurs administratifs, politiques et associatifs qui interviennent dans ce contexte. C'est pourquoi, dès la fin de l'année 2020, nous avons réalisé de nombreux entretiens avec des ressortissants subsahariens en situation irrégulière, en commençant par la zone de Rabat-Salé-Kénitra. Cette région, capitale du Maroc, est importante pour comprendre les problématiques et les complexités propres à notre champ d'investigation. Notre choix de débiter cette démarche à Rabat-Salé-Kénitra reflète aussi notre volonté de mettre en avant l'image du Maroc comme un pays de sécurité et de sérénité. Originaires de cette ville et en contact direct avec ces migrants, notamment dans le quartier de Takaddoum, situé dans la commune de Youssoufia, nous avons observé leurs difficultés quotidiennes, comme lorsqu'ils demandent un crédit pour acheter du pain dans les épiceries locales. Faute d'information, de nombreux migrants ignorent vers quelles institutions se tourner pour obtenir de l'aide.

La crainte d'être renvoyés dans leur pays d'origine les pousse souvent à survivre avec le strict minimum. C'est dans cette optique que nous avons souhaité contribuer à l'amélioration de leur situation, même par des actions simples.

Pour cette étude, nous avons recueilli des données auprès d'un échantillon de 400 migrants subsahariens en situation administrative précaire, comprenant 100 femmes et 300 hommes. Ces personnes sont réparties en différentes tranches d'âge : 18 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans, et 45 ans et plus. Il est important de noter que parmi les 100 femmes interrogées, beaucoup expriment des craintes quant à l'intervention de la police. En complément de nos entretiens,

nous avons également comparé des sites web traitant de sujets liés à l'intégration des migrants. Cette analyse visait à identifier différentes plateformes abordant des thèmes similaires, afin de mieux comprendre les solutions et orientations mises en œuvre dans divers contextes, notamment en matière d'intégration des migrants. Ce type de démarche a pour but d'enrichir notre réflexion et d'élargir notre perspective en exploitant des idées et méthodes provenant d'autres sources.

3. Résultats des entretiens

Pour approfondir notre compréhension de l'intégration des migrants subsahariens dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, nous avons mené une enquête auprès de migrants en situation irrégulière. Cette recherche qualitative a utilisé des entretiens anonymes pour encourager des discussions ouvertes et obtenir des réponses détaillées sur les défis liés à l'intégration. Une grille d'entretien a été employée pour identifier les principales difficultés rencontrées dans cette région.

Comme nous l'avons mentionné, notre interaction directe avec les migrants subsahariens en situation irrégulière concernait un groupe originaire de divers pays, dont la Guinée, le Sénégal, la Guinée-Conakry, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Cameroun. Ces migrants ont expliqué qu'ils fuyaient leurs pays d'origine pour des raisons politiques et socio-économiques. La population fréquentée était principalement jeune, comprenant diverses tranches d'âge, incluant des jeunes couples avec nourrissons et des individus hautement éduqués dans différents domaines, mais partageant un même objectif : la quête d'une vie stable.

Au cours des discussions, il est apparu clairement que ces migrants en situation de vulnérabilité subissent quotidiennement des discriminations similaires à celles vécues par certains citoyens marocains. Ils ont plusieurs exemples partagés, reflétant leurs expériences :

- *« On est confronté à beaucoup de racisme au Maroc, les gens ici n'aiment pas les noirs. Beaucoup de choses sont interdites, tu ne peux pas t'asseoir à côté d'une femme, tu n'as pas le droit de lui parler » ;*
- *« Parfois, on ne trouve même pas d'eau ni de pain pour se nourrir » ;*
- *« Quand tu es noir, tu ne peux pas avoir un travail même si tu es qualifié » ;*
- *« Ils nous appellent des singes alors que nous avons le même sang rouge, même les femmes craquent en s'éloignant de nous » ;*

- « *Dans la rue, dans les bus, on peut rencontrer des gens qui se cachent leur nez devant nous* ».

Pour répondre à ces défis, nous avons conçu une plateforme numérique visant à surmonter ces obstacles. Cette initiative a pour but de soutenir les migrants en situation de vulnérabilité, de les aider à améliorer leur situation précaire et de favoriser leur intégration dans la société. L'expression « *Des fois, on ne pourra pas trouver de nourriture ou d'eau* » illustre parfaitement une situation de grande précarité. Elle met en lumière le fait que l'accès aux besoins essentiels, comme l'eau et la nourriture, est parfois extrêmement limité. Cette réalité souligne la vulnérabilité des migrants et l'urgence de leur situation, appelant à des actions immédiates pour améliorer leurs conditions de vie. En conclusion, ce texte exprime clairement les expériences de discrimination raciale et de préjugés vécues par les personnes noires au Maroc. Les témoignages font ressortir les nombreux défis auxquels ces personnes sont confrontées en raison de leur couleur de peau.

Ainsi, cette première déclaration pointe du doigt le racisme répandu au Maroc, où les individus noirs sont l'objet de sentiments négatifs. Le texte fait allusion à une aversion envers les personnes noires, suggérant que cela peut être une attitude commune dans la société marocaine. Les interdictions mentionnées, comme ne pas pouvoir s'asseoir à côté d'une femme et ne pas pouvoir lui parler, soulignent des restrictions sociales et culturelles qui peuvent affecter les interactions quotidiennes.

Le commentaire suivant met en évidence l'injustice de l'emploi. Il indique que même si une personne noire possède les qualifications nécessaires, elle peut être rejetée dans le monde du travail en raison de la couleur de sa peau. Cela met en évidence la prévalence de la discrimination systémique, où les talents et les compétences sont ignorés au profit des préjugés. La troisième citation met en évidence l'insulte raciste que constitue le terme « singes ». Cette comparaison dégradante et désobligeante est utilisée pour déshumaniser les Noirs, bien que tous les individus partagent la même humanité et le même sang. Le fait que même les femmes réagissent avec mépris renforce l'idée de la présence généralisée de la discrimination.

Enfin, la dernière remarque expose le comportement de rejet manifesté par certaines personnes envers les individus noirs dans des espaces publics tels que les rues et les bus. La mention de gens qui se cachent le nez en leur présence symbolise l'exclusion sociale et la désapprobation ouverte, renforçant encore une fois le sentiment d'isolement et de marginalisation. Globalement, sont mis en évidence les défis auxquels sont confrontées les personnes noires au

Maroc en raison du racisme, des préjugés et de la discrimination systémique. Il témoigne des expériences difficiles vécues par ces individus au quotidien, soulignant la nécessité d'une prise de conscience, d'une éducation et d'un changement social pour promouvoir la justice et l'égalité.

4. Analyse internationale comparative des dispositifs relatifs à la migration : résultats de l'étude de benchmarking

La présente analyse repose sur un véritable diagnostic indépendant et détaillé de ces dispositifs, en les comparant à un certain nombre de critères concrets et en relevant les règles de bonne pratique ainsi que les domaines nécessitant des mesures d'amélioration.

Tableau N°2 : Benchmarking des Dispositifs Migratoires à l'Échelle Mondiale : Analyse Comparative

Statut des sites			Traitement de la question d'intégration des migrants					Pays	Lien de site	Nom de site
			Axe							
Moyen nement actif	Inactif	Actif	Antiracisme	Emploi	Éducation/Formation	Logement	Santé			
	-		-		-			Maroc	http://www.africaculturemaroc.org	Afrique culture Maroc
		-			-	-	-	France	https://www.psmigrants.org	Plateforme de service aux migrants
-					-	-		France	https://www.jaccueille.fr	Comme à la maison (CALM)
-			-					Maroc	http://www.pnpm.ma	Plateforme Nationale Protection Migrants (PNPM)
		-			-	-	-	France	https://www.france-terre-asile.org	France terre d'asile
		-				-	-	-France -Bretagne	https://www.lacimade.org	La Cimade l'humanité passe par l'autre
								-Dakar -Pretoria -Nairobi -Caire -San José Buenos – Aires -Bangkok - Bruxelles -Vienne	https://morocco.iom.int	Organisation internationale pour les Migrations
		-		-	-	-	-	-Maroc -Italie	http://www.orient-occident.org	Fondation Orient-Occident (FOO)
-				-	-			Maroc	http://www.gadem-asso.org	GADEM (Groupe antiraciste d'Accompagnement et de Défense des Étrangers et Migrants)

		-	-	-	-	-	-Africa -Asia -Europe -Latin America & Caribbean -Middle East and North - Africa North - America	https://www.caritas.org	<i>Caritas</i>
		-					France	https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/situations-particulieres/situation-irreguliere-ame	<i>L'aide médicale de l'État (AME)</i>
-					-	-	France	https://terreerrance.jimdo.com/	<i>Terre errance</i>
	-			-	-	-	France	https://sursaut-citoyen.org/	<i>Solidarité migrants sursaut-citoyen</i>
		-	-	-	-	-	France	https://www.acarm09.org	<i>Acarm09</i>
		-	-	-	-	-	France	http://migrants-gresivaudan.fr	<i>Accueil migrant</i>
		-	-	-	-	-	France	https://www.emmauscentpourun.org	<i>Emmaüs Cent pour Un</i>
		-	-	-	-	-	France	http://www.net1901.org/association/ASSOCIATION-ACCUEIL-MIGRANTS-DE-LA-VALLEE-DU-DOUX,1798037.html	<i>Net1901.org</i>
		-	-				Maroc	https://www.cndh.org	<i>Conseil national des droits de l'Homme (CNDH)</i>

Source : auteure

Comme nous le constatons, l'analyse des données du tableau nous révèle l'existence de nombreuses plateformes numériques dédiées au soutien des migrants en situation régulière et des réfugiés. Cependant, l'approche de l'intégration des migrants varie considérablement d'un pays à l'autre. Certains de ces sites montrent certaines lacunes dans la prise en charge des migrants, telles que l'absence de répertoires, de données statistiques, ou de forums pour l'échange d'informations. Le statut de ces plateformes oscille entre actif, inactif, ou moyennement actif selon les pays. Au Maroc, il semble manquer une plateforme numérique spécifiquement dédiée à l'accompagnement des migrants subsahariens en situation irrégulière.

Cette absence souligne que ces migrants sont exposés à des difficultés significatives dans divers aspects de leur vie quotidienne.

Il est donc impératif de consolider les informations sur les services existants pour les migrants subsahariens en situation précaire, et de leur fournir un accès facilité à ces ressources via des répertoires territoriaux et des forums d'échange, comme cela se fait dans plusieurs pays européens. À l'international, des initiatives similaires ont été mises en place, notamment en France, où des bénévoles ont développé et maintenu des plateformes accessibles aux migrants vulnérables. Cette approche a inspiré notre projet de création d'une plateforme numérique dédiée aux migrants subsahariens en situation irrégulière, visant à améliorer leur intégration et leur soutien.

5. Établissement d'une plateforme numérique pour l'intégration des migrants subsahariens en situation irrégulière dans la région de Rabat-Salé-Kénitra

Objectif général

La finalité de cette initiative est de développer une plateforme numérique pour favoriser le processus d'intégration des migrants subsahariens en difficulté au niveau de la province de Rabat-Salé-Kénitra.

Objectifs spécifiques

L'élaboration d'un guide d'intégration : La mise en place de la plateforme vise à élaborer un guide spécifique pour les migrants subsahariens en situation irrégulière. Ce guide abordera en détail les aspects à améliorer pour favoriser une intégration réussie.

La création d'un répertoire d'associations : La plateforme inclura un annuaire rassemblant l'ensemble des associations d'aide à l'intégration des populations en situation de précarité. Cet annuaire facilitera la recherche et la collaboration avec ces associations.

Un espace sécurisé pour les migrants : Un espace sécurisé sera dédié aux migrants, leur permettant de partager leurs commentaires et avis sur les associations, ainsi que sur les problèmes rencontrés. Cet espace encouragera un échange constructif et un retour d'expérience direct.

Le traitement des questions d'intégration : La plateforme proposera un service pour aborder les défis liés à l'intégration et à l'accès aux services sociaux publics tels que l'éducation, le logement, l'emploi, et la santé. Des informations, conseils, et ressources seront fournis pour aider les migrants à surmonter ces difficultés.

La coordination des actions associatives : L'objectif de la plateforme sera également de coordonner les actions des différentes associations impliquées. Cela optimisera la qualité de la prise en charge, du suivi, et de l'accompagnement des migrants, en évitant les redondances et en optimisant les ressources disponibles.

La sensibilisation de la société civile et des autorités : Un autre aspect crucial de la plateforme sera de sensibiliser la société civile et les autorités marocaines à l'importance de respecter les droits des migrants en situation administrative précaire. Cela favorisera une compréhension plus empathique et respectueuse de leur situation.

Subséquentement, cette initiative vise à créer un environnement en ligne complet et sécurisé, axé sur les besoins spécifiques des migrants subsahariens en situation irrégulière.

L'objectif est de faciliter leur intégration dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, avec l'intention d'étendre la plateforme à l'échelle nationale à l'avenir. Cette approche met l'accent sur la coordination, la sensibilisation, et l'autonomisation pour améliorer leur situation.

Conclusion

Notre articulé met en évidence l'importance de soutenir les migrants subsahariens en situation de précarité, même dans des contextes particulièrement difficiles, et plus particulièrement au Maroc. Dans ce contexte, les actions humanitaires doivent donc être fondées sur la compassion et la solidarité internationale, visant à améliorer leur qualité de vie et à favoriser leur intégration. Le respect des droits humains s'avère fondamental pour garantir les droits sociaux et économiques des migrants, quel que soit leur statut administratif, et pour promouvoir des politiques migratoires durables qui encouragent la coexistence démocratique et l'enrichissement culturel mutuel.

Les résultats de notre étude révèlent des lacunes significatives dans les politiques actuelles de protection sociale pour les migrants subsahariens en situation administrative précaire en nous offrant une meilleure compréhension des défis rencontrés par ces migrants et proposent des ajustements nécessaires pour améliorer les systèmes existants. Par ailleurs, nous soulignons la nécessité d'une approche plus ciblée et adaptée, ouvrant ainsi la voie à des recherches futures sur l'efficacité des interventions et leur impact sur la résilience des migrants. Les conclusions de notre étude fournissent également des recommandations pratiques pour orienter les décisions politiques et renforcer les politiques de soutien social.

Parallèlement, ce travail a pour ambition d'aider à la création d'un nouveau service d'aide destiné aux migrants subsahariens sans statut régulier via une plateforme numérique. Lancée

initialement dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, cette initiative est destinée à s'étendre à l'ensemble du pays. Visant à fournir des ressources spécifiques aux migrants, celle-ci s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'engagement du Maroc envers les pays d'Afrique subsaharienne, afin de mieux répondre aux défis auxquels font face les populations vulnérables en situation d'extranéité.

Les perspectives : Les résultats soulignent l'importance d'une évaluation continue des interventions ciblées afin de mesurer leur impact sur la résilience des migrants.

Questions non résolues : Il est essentiel d'examiner comment les politiques de soutien influencent la migration irrégulière et quelles variables affectent leur efficacité.

Les limites : notre analyse est limitée par le nombre d'entretiens réalisés, la représentativité des témoignages recueillis, et le contexte spécifique des régions étudiées. Néanmoins, notre recherche fournit des orientations pour affiner les politiques de protection sociale et encourage des recherches futures pour mieux adapter les stratégies de soutien aux besoins des migrants dans le contexte marocain.

BIBLIOGRAPHIE

Association marocaine d'Études et de Recherche en Migrations. (2008, juin). *L'immigration subsaharienne au Maroc : analyse socio-économique*. AMERM. <http://amerm.ma/wp-content/uploads/2014/02/De-l'afrique-subsaharienne-au-Maroc-Les-réalités-de-la-migration-irrégulière.pdf>

Assemblée générale des Nations unies. (1948, 10 décembre). *La Déclaration universelle des droits de l'homme*. Nations Unies. <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

BAKRIM, S. (2023). *Vers une intégration harmonieuse : étude préliminaire de la nécessité d'élaborer un dispositif numérique d'adaptation pour les migrants subsahariens en situation de vulnérabilité au Maroc*. Revue internationale du Chercheur, 4 (4). <https://revuechercheur.com/index.php/home/article/view/752>

Banque mondiale. (2000). *Rapport sur le développement dans le monde 2000/01*. <https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2000-01>

Benjelloun, S. (2019). *Les migrants subsahariens au Maroc : enjeux d'une migration de résidence*. CAIRN.INFO, N° 1 (1), 95-97. <https://doi.org/10.3917/aem.001.0095>

Delescluse, A. (2023). « Maroc, c'est le choc ! » : vulnérabilités extrêmes et tactiques de survie des migrants d'Afrique subsaharienne. Populations vulnérables, 9. <https://doi.org/10.4000/popvuln.4462>

Escoffier, C., Tainturier, P., Halasa, A., Baba, N., & Sidhom, C. (2008, décembre). *Droits économiques et sociaux des migrants et des réfugiés dans la région Euromed*. euromed Rights. <http://7xb.7d4.myftpupload.com/wp-content/uploads/2018/03/Economic-and-Social-Rights-of-Migrants-and-Refugees-in-the-Euro-Med-region-FR.pdf>

EuroMed Droits – Réseau euro-méditerranéen des droits humains. (2015, octobre). *Maroc : Droits économiques et sociaux des personnes migrantes et réfugiées - Octobre 2015*. euromedrights. <https://euomedrights.org/wp-content/uploads/2018/06/FactSheet-Maroc-2018-FR.pdf>

FIDH & GADEM. (2015). *Maroc. Entre rafles et régularisations. Bilan d'une politique migratoire indécise.* Dans FIDH. https://www.fidh.org/IMG/pdf/rapport_maroc_migration_fr.pdf

Khachani, M. (2019). *La QUESTION MIGRATOIRE AU MAROC* (2019e éd.).

Laetitia Van Eeckhout. (2006). *L'immigration - Laetitia van Eeckhout - Paperblog*. Paperblog. <https://www.paperblog.fr/7216264/l-immigration-laetitia-van-eeckhout/>

Leclerc-Olive, M. (2009). *19. Enquêtes biographiques entre bifurcations et événements. Quelques réflexions épistémologiques.* Dans *La Découverte eBooks* (p. 329-346). <https://doi.org/10.3917/dec.bessi.2009.01.0329>

L'Association marocaine des droits humains dénonce les violences et les arrestations des subsahariens et les violations de leurs droits. (s. d.). amdh. <http://www.amdh.org.ma/>. . . /amd-solidaire-migrants-17-2-1

Lord Alexander DUNDEE, Royaume-Uni, & Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique. (2021, 12 mars). *Action humanitaire pour les réfugiés et les migrants dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.* Assemblée parlementaire. <https://assembly.coe.int>

ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration. (2018). *Politique Nationale d'Immigration et d'Asile.* marocainsdumonde. <https://www.marocainsdumonde.gov.ma>

Pourquoi les migrants quittent-leur pays ? - La Cimade. (2023, 27 juillet). La Cimade. <https://www.lacimade.org/faq/pourquoi-migre-t-on/>

Rhein, C. (2002). *Intégration sociale, intégration spatiale.* CAIRN.INFO. <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2002-3-page-193.htm>